

Angers le mardi 25 juin 2019.

Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du lundi 24 juin 2019

Circonscription IEN
ANGERS CENTRE

ÉCOLE MATERNELLE
PUBLIQUE CONDORCET

Affaire suivie par
M. MARTINEAU Ivan Directeur

Téléphone
02 41 66 45 78

Courriel
ce.0490087d@ac-nantes.fr

Adresse
1, rue Gutenberg
49000 Angers

Début de la réunion à 18H00.

Personnes présentes :

- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- M. Ledemé, responsable d'unité périscolaire maternelle
- Mesdames et messieurs : Marchand, Touzé, Brisseau, Duval et Litoux, parents d'élèves élus
- Mmes : Baguet, Danniou, Eschallier, Guillemet, Loebenguth et Plantier enseignantes de l'école

Personnes excusées :

- M. Lainé, conseiller municipal de la ville d'Angers
- M. Clair, Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription Angers Centre
- Mesdames et Messieurs, Monier, sohier, Raffy-Hideux, Coucheney et Mathonnat parents d'élèves élus
- Mme Tang enseignante de l'école maternelle
- Mmes Anjard, Baudouin, Brault, De Luca et Pace ATSEM de l'école maternelle

Points de l'ordre du jour discutés :

1. Bilan de l'année scolaire

Tous les projets ont été menés à bien :

- Le projet TATOULU, M. Martineau remercie et félicite les parents qui se sont mobilisés pour offrir le spectacle aux enfants et en salue la qualité
- Le permis piéton en partenariat avec la sécurité routière
- Le projet sur le tri des déchets en partenariat avec l'association Bobo Planète
-

1. Le mouvement des personnels de l'Éducation Nationale à la rentrée

M. Boisselot a demandé son changement qu'il a obtenu.

Mme Jolliet a sollicité un congé de formation qu'elle a obtenu et sera donc remplacée. Le nom de sa remplaçante n'est pas connu.

Mme Danel obtient le poste occupé par Mme Crépin.

Mme Tang obtient le poste occupé par M. Boisselot.

M. Douce obtient le poste de décharge de direction à temps complet.

Mmes Du Bouëxic, Eschallier, Loebenguth, Pla et Plantier ont déposé une demande de travail à temps partiel et seront donc rempacées. Les noms des remplaçants ne sont pas connus à l'heure actuelle.

2. Les inscriptions et radiations pour l'année scolaire 2019-2020

6 demandes de dérogation ont été déposées et 5 ont été accordées après avis favorable du directeur de l'école.

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

Niveau	Passages	Nouveaux	Effectif total	Capacité d'accueil
PS		41	41	13
MS	50	3	53	1
GS	50	2	52	2
CP	49	3	52	2
CE1	62	3	65	0
CE2	53	3	56	0
CM1	47	3	50	2
CM2	50	0	50	2
Total	361	58	419	20

La répartition envisagée par classe est la suivante

Classe	Effectif	Enseignant	Complément	ATSEM
PS6	21	Mme Loebenguth	?	Véronique De Luca
PS5	21	Mme Danel	?	?
MS4	27	Mme Danniou		Mme Gaignard
MS3	27	Mme Plantier	?	Mme Baudouin
GS2	26	?		Mme Vigan
GS1	26	Mme Eschallier	?	Mme Vigan
CPA	24	Mme Bellayer		
CPB	24	Mme Jacquemont		
CP/CE1	6+15=21	Mme Pla	?	
CE1A	25	Mme Tang		
CE1B	25	Mme Du Bouëxic	?	
CE2A	29	Mme Arial		
CE2B	28	M. Douce		
CM1A	25	Mme Le Flem		
CM1B	25	Mme Gaudens		
CM2A	25	Mme De Smet		
CM2B	25	Mme Rosier		

AU 13 juin 2019, 419 élèves sont inscrits.

146 en maternelle pour une moyenne de 24,33 élèves par classe.

273 en élémentaire pour une moyenne de 24,81 élèves par classe.

Monsieur le Directeur Académique a donné réponse sur la scolarisation des enfants nés en 2017.

Le code de l'éducation n'a pas été modifié, l'obligation de scolarisation ne concerne que les enfants n'ayant pas 3 ans au 2 septembre et nés entre le 2 septembre et le 31 décembre 2016.

Pour l'inscription des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 6 juillet 2017, celle-ci pourra se faire au bon vouloir des écoles, l'effectif de ces enfants ne sera pas comptabilisé dans l'effectif total de l'école et ne pourra donner lieu à ouverture de poste ni éviter une fermeture.

L'équipe réunie en conseil des maîtres le 25 juin a décidé de scolariser les enfants inscrits en liste d'attente dans la limite des 5 inscrits afin de préserver une capacité d'accueil de 8 enfants nés en 2016 qui arriveraient sur le secteur.

Il est entendu que les enfants qui n'auront pas fait une année complète de toute petite section resteront en petite section l'année suivante.

3. Le mouvement des personnels de la ville d'Angers

Mmes Pace et Brault ont sollicité un changement d'école auprès des services de la ville et quitteront l'école à la fin de l'année scolaire.

Elles sont remplacées par Mmes Vigan et Gaignard.



Nous ne savons pas si le remplacement de Mme Anjard est pérennisé ou si une nouvelle personne sera nommée.

M. Ledemé, responsable d'unité périscolaire maternelle quittera l'école à la fin de l'année scolaire, Mme Clavreul prendra la responsabilité périscolaire de l'ensemble de l'école dès son retour de congé de maternité. En attendant elle sera remplacée par Mme Julie Fardeau qui la remplace depuis quelque temps.

4. Présentation du projet d'école 2019-2022

M. Martineau présente le projet d'école à l'ensemble du conseil.
Le document sera adressé aux parents d'élèves élus.
Le projet d'école est adopté.

5. Présence de rats dans l'ensemble de l'ancien bâtiment

La présence de rats a été constatée dans l'ancien bâtiment, d'abord côté élémentaire puis côté maternelle.

Les services de la ville ont procédé à une dératisation côté élémentaire et côté maternelle. Quand la dératisation sera terminée des travaux d'isolation et de réfection des coffres sous éviers seront réalisés.

Des consignes ont été passées concernant le stockage de produits alimentaires pour éviter le retour des nuisibles.

6. Problème de qualité du ménage

Les enseignants dans leur ensemble se plaignent de la qualité du ménage dans les classes. Ces problèmes ont été constatés par les parents d'élèves présents dans les classes. Le nettoyage du bureau de direction côté élémentaire n'est jamais effectué.

Ces problèmes ont été signalés au service compétent de la ville d'Angers. Des pénalités ont été infligées à la société de nettoyage et une remise en état conforme a été exigée.

Malgré la mise en demeure de la ville d'Angers, aucune amélioration n'a été constatée. Un dossier contenant des photos sera adressé au service compétent de la ville.

Les associations de parents vont s'adresser aux élus pour demander que des mesures soient prises afin d'améliorer la qualité du ménage.

Les enseignants déclarent que les casiers et les pieds de tables et de chaises ne soient jamais nettoyés. Il en va de même pour les murs des classes qui ne sont jamais lessivés. Certains endroits dans les classes sont recouverts d'une couche de poussière de plusieurs millimètres. Le conseil d'école demande à ce qu'un grand ménage soit réalisé et espère qu'à l'avenir la qualité du ménage sera à la hauteur des attentes des usagers.

7. Annulation de la réunion d'information des parents des nouveaux CP

L'année dernière, la réunion d'information organisée fin juin s'est très mal passée. Les enseignantes se sont senties agressées et mises en cause et ne souhaitent pas renouveler l'opération.

Les futurs CP auront tout loisir de découvrir l'école élémentaire pendant le projet passerelle mis en place dans le courant du mois de juin.

Des réunions d'information seront organisées mi-septembre dans chacune des classes de l'école.

8. Dépôt d'un projet de mission sous Service Civique

Un projet de mission sous service civique a été déposé par M. Martineau. Le projet demande l'attribution de 3 services civiques, 2 en maternelle et 1 en élémentaire.



Si la demande pour le troisième service civique n'était pas acceptée la priorité serait donnée aux classes de cycle 1 (maternelle).

La réponse du Rectorat de Nantes est attendue pour septembre.

9. Remerciements

M. Martineau souhaite, au nom du conseil d'école faire les remerciements suivants :

- À tous les personnels qui quittent l'école, qu'ils appartiennent à l'Éducation Nationale ou à la Mairie d'Angers, pour leur engagement dans le service public d'Éducation en faveur des enfants.
- Aux deux volontaires en service civique qui nous ont apporté leur aide tout au long de l'année.
- À tous les parents qui nous ont accompagné dans les projets que ce soit en tant qu'accompagnateurs qu'en tant que participants.
- À tous les parents qui se mobilisent ou vont se mobiliser pour la réussite de la fête de l'école.
- À l'AIPE pour l'aide financière apportée à la réalisation des projets.
- À la Mairie d'Angers pour son aide financière au départ des enfants en classes transplantées ainsi que pour son écoute attentive aux problèmes rencontrés.

10. Questions diverses

Les représentants de parents demandent si la Mairie d'Angers a reçu une pétition initiée par un élève de l'école Condorcet.

Cette pétition porte sur la qualité des repas et l'utilisation de barquettes en plastique.

M. Lainé répond qu'il n'a pas été informé de cette pétition. Il précise que les repas sont confectionnés avec l'aide d'une nutritionniste et que la mairie porte une attention particulière à la qualité des repas ainsi qu'à l'impact environnemental.

Les représentants de parents suggèrent que l'équipe enseignante réalise un trombinoscope afin que les parents puissent mieux les identifier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h05.

Le Directeur
Président du conseil d'école
Ivan Martineau